

23 novembre 2022 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUX MAIRES DE FRANCE.

Madame la Première ministre,
Mesdames et messieurs les ministres,
Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le président de l'association des maires de France,
Mesdames et messieurs les membres du bureau du comité directeur,
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les parlementaires
Chers amis,

Je suis très heureux d'être à vos côtés aujourd'hui et vous remercie d'être ici. J'étais avec le président David LISNARD tout à l'heure cet après-midi et, plusieurs ministres à mes côtés, nous avons cheminé parmi le salon. J'ai vu plusieurs d'entre vous et certains de vos partenaires. Je suis heureux de renouer avec la tradition, de pouvoir vous recevoir dans cette maison qui est la vôtre, dans cette semaine si importante où tant d'entre vous se retrouvent à Paris.

Alors, au fond vous retrouver ici, c'est d'abord pour moi l'occasion de vous remercier et de vous dire l'immense reconnaissance que j'ai à votre endroit. La conviction, vous savez, qui est la mienne, c'est que vous, maires de France, que ce soit de l'hexagone jusqu'à notre territoire ultramarin, portez la République et vous portez au quotidien face à toutes les crises la capacité à tenir, à organiser la vie commune, à apporter des solutions concrètes. Et permettez-moi ici de remercier l'Association des Maires de France et de saluer votre président David LISNARD, de saluer les membres du bureau ici présent qui ces derniers mois ont pu particulièrement travailler avec la Première ministre, les ministres et leurs équipes, pour pouvoir apporter des réponses concrètes. Et je remercie les membres du gouvernement à la situation que nous vivons.

Mais ces mots de reconnaissance sont aussi ceux, si je puis dire, d'un responsable public qui est à vos côtés et qui ces dernières années a eu à traverser quelques crises. Des gilets jaunes, en passant par la pandémie, puis ce retour de la guerre en Europe et la crise énergétique qui s'ensuit. Nous ne sommes pas collectivement ménagés. Nos compatriotes ne sont pas ménagés. Mais vous tenez, on a souvent reparlé de ce couple préfet-maire, maire-préfet qui a montré son importance pendant la crise Covid et lors de la période de relance. Nous croyons à sa force, à sa constance. Donc, mes mots en vous recevant ici ce soir, sont des mots de reconnaissance sincères et de confiance.

Nous avons traversé des crises, nous en traverserons d'autres et nous maintiendrons, nul doute. La crise que nous vivons, elle est liée au retour de la guerre et au fait que nous avons à vivre ces conséquences ici. Mais je le sais et nous en parlions un instant avec David LISNARD, vous avez eu hier l'occasion de l'évoquer de manière directe avec les autorités ukrainiennes. Si nous, nous vivons les conséquences de la guerre à quelques heures d'ici, si peu, d'autres vivent en guerre et j'ai une pensée évidemment pour le peuple ukrainien, ses dirigeants et ses maires.

Et je salue la présence de plusieurs maires ukrainiens parmi nous ce soir. Je veux leur dire notre soutien, nos remerciements. Ils vivent sous les bombes, ils vivent dans les drames et les derniers jours ont montré l'intensification du combat et au fond, une conviction établie maintenant de l'assailant russe qui est d'attaquer les infrastructures civiles, de désespérer le peuple, de couper l'électricité, le chauffage, d'attaquer les hôpitaux et au fond, d'attaquer le cœur même de la résistance du peuple ukrainien. Les objectifs ne sont plus militaires. Ceux qui sont attaqués ne sont pas simplement les combattants. Et c'est pourquoi à ce titre, au-delà des soutiens que nous apportons depuis le premier jour - militaire, humanitaire, économique et financier et diplomatique - nous avons décidé de tenir le 13 décembre prochain, une conférence internationale de soutien à l'Ukraine que nous coprésiderons avec le Président ZELENSKY.

Et je souhaite que l'AMF, et que les maires, toutes celles et ceux qui souhaitent s'y joindre, puissent être pleinement partie prenante de cette conférence dont l'objectif est précisément d'aider à la résistance et la résilience civile des Ukrainiens. Donc permettre de livrer des générateurs, d'aider aux réparations de canalisation et d'apporter toutes les réponses à la population civile pour résister à la crise que nous traversons. La guerre que vit l'Ukraine, ce sont des conséquences directes pour nos compatriotes. Et aux côtés du Gouvernement, chacune et chacun dans vos communes, vous avez à vivre l'inquiétude de nos compatriotes qui

ont à vivre les conséquences de l'inflation, les inquiétudes sur l'énergie, parfois les inquiétudes profondes qui viennent s'ajouter aux autres difficultés qui sont les nôtres. Evidemment, en tant que collectivité territoriale, vous êtes aussi pleinement touchés et je sais l'inquiétude que cela soulève parfois les difficultés profondes dans les situations d'impasse par la montée des prix de l'énergie et vos difficultés pour bâtir un budget. Face à cela, et je les en remercie.

La Première ministre et les ministres ont d'abord apporté des solutions d'urgence. Les discussions des prochaines heures et des prochains jours au Parlement permettront de parachever ce travail et nous pourrions ainsi avoir une réponse d'ensemble avec le même esprit que ce qui a été fait depuis le début : accompagner. Il y a d'abord le bouclier tarifaire. Plus de 30 000 communes font partie de celles et ceux qui sont dans les tarifs réglementés, ce qui est une protection. Il y aura 15 % d'augmentation en février, mais ça n'aura rien à voir avec ce que vivent celles et ceux qui sont dans les tarifications libres. Il y a ensuite l'amortisseur qui a été mis en place, comme pour les petites et moyennes entreprises, qui a été précisé la semaine dernière. Et toutes les informations, là aussi seront partagées, elles apparaîtront sur la facture d'électricité elle-même, puisque le Gouvernement vient d'intervenir pour prendre en charge une partie de celle-ci.

Cet après-midi encore, plusieurs d'entre vous sont venus vers moi pour me dire que malgré tout, de passer de 60 euros le mégawatt à 300, ce ne sera pas soutenable. Il y a le dispositif de filet de sécurité qui a été mis en place et qui va permettre d'accompagner, là aussi, avec des critères qui sont à finaliser et que nous voulons le plus opérationnels et le plus simple possible, et je remercie le Gouvernement pour sa mobilisation pour accompagner les collectivités les plus en difficulté.

Cela s'ajoutant à ce qui a été décidé par ailleurs il y a plusieurs semaines sur la DGF qui n'est pas simplement son maintien en plus de tous ces dispositifs, mais on l'a complétée par 320 millions d'euros d'investissements pour s'assurer que ceux qui auraient perdu dans les mécanismes de compensation soient rattrapés. L'ensemble fait que ce sont plus de 2 milliards d'euros qui seront investis dans le financement de nos collectivités territoriales, ce qui est un geste important, mais je crois justifié, compte tenu d'abord du choc que vous subissez, et de ce que nos communes représentent aussi dans l'investissement public dont nous avons tant besoin.

Cette réponse d'urgence, elle est indispensable, elle sera finalisée. Au fond, elle s'inscrit dans une espèce de pacte de confiance de ces dernières années parce que, je le rappelle, depuis que je suis là où je suis, on a mis fin à la baisse unilatérale des dotations et l'engagement que j'avais pris en 2017. Cela a été tenu. Nous avons ensuite, lorsque le coup de grisou du Covid ont été là, décidé d'un « Quoi qu'il en coûte », qui était légitime pour les collectivités territoriales. Et nous mettons en place un dispositif, là aussi, inédit pour accompagner en plus des dispositifs projets sur lesquels je vais revenir.

Je crois dans cette confiance et elle accompagne en quelque sorte la reconnaissance que j'ai exprimé tout à l'heure et la réalité des temps que nous partageons, c'est au fond le troisième point que je voulais faire, ont quelque chose d'exceptionnel, mais nous vivons les grandes transformations d'une époque.

Au fond, cette crise énergétique qui nous frappe aujourd'hui tout particulièrement et qui est la conséquence de la guerre arrive sur un ensemble de crises, de difficultés, d'angoisses, parfois de tensions que vous avez à vivre dans vos territoires et qui disent quelque chose d'un changement d'époque profond. Je n'aurais pas ici un discours de nostalgie. J'essaie avec vous, lucidement, de regarder les circonstances qui sont les nôtres, nous avons à les affronter et d'essayer ensemble de donner un cap pour le pays.

Mais nous avons une série de transformations de notre société et vous êtes à l'avant-garde des décideurs publics qui y sont exposés. La première, c'est celle, et nous en parlons, là aussi, un instant et j'en ai parlé avec plusieurs d'entre vous cet après-midi, d'une société de plus en plus violente. Il y a quelque chose dans nos sociétés, je le dis et parce que ce n'est pas une exclusivité de la France qui, en quelque sorte, devient fou. On s'habitue à la violence. D'abord dans le langage, puis dans les manifestations, puis dans le rapport aux élus et notre société est aujourd'hui en train de se réhabituer à une violence qui est inacceptable.

Celle-ci n'a pas commencé hier, mais nous voyons que la violence s'installe dans nos sociétés. Et je veux ici dire très clairement que l'action que je compte conduire dans les prochaines années et celle que le Gouvernement décline au quotidien est celle d'un combat profond contre ce qui ne doit pas être une fatalité, mais qui est un vrai travail de civilisation que nous avons à bâtir ensemble. En démocratie, la haine et la violence n'ont pas de place, parce qu'on choisit celles et ceux qui nous représentent, vous et moi ; parce qu'on a la liberté d'expression, la liberté de manifestation. Chaque fois que quelqu'un dans notre société commence à choisir la violence, qu'elle soit verbale ou qu'elle soit physique plus encore, il trahit les fondements même d'une société démocratique. Et je le dis ici avec beaucoup de force, dans un moment où certains voudraient nous expliquer qu'il y a une forme de violence qui serait légitime, plutôt qu'une autre, sous prétexte que tel combat serait légitime plutôt qu'un autre. En démocratie, aucune forme de violence ni langagière ou physique n'est légitime, aucune. Parce que la violence n'entraîne que la violence et parce qu'elle vient saper les fondements même de ce qui va avec la démocratie et les libertés que l'époque, qui est une culture du respect

ce qui va avec la démocratie et les libertés que j'évoque, qui est une culture du respect.

Alors à court terme, nous avons d'abord une réponse régalienne d'autorité à imposer. C'est pour cela que nous avons tant investi dans nos forces de sécurité intérieure comme dans notre justice. Nous continuerons de le faire au plus près du terrain pour que, partout dans vos communes et sur le territoire, il puisse y avoir plus de personnels au contact qui puissent, face aux violences que vous subissez, répondre de manière ferme et condamner. Et je veux ici redire ma solidarité et mon soutien à toutes celles et ceux d'entre vous qui ont pu être agressés sous quelque forme que ce soit ces derniers mois et ces dernières années : nous ne céderons rien.

La réponse pénale est aujourd'hui plus rapide. Nous l'avons mesurée. Elle est aussi plus ferme. Nous avons passé des textes qui qualifient maintenant mieux ce que sont les outrages, les accusations de mort ou les agressions face aux élus, et nous continuerons de le faire et là aussi en transparence complète. Cette violence, c'est celle que vous avez au quotidien et c'est pourquoi nous avons décidé, évidemment, je le disais, d'investir davantage. Les budgets de la sécurité intérieure comme de la justice sont en augmentation et il faut les deux ensemble pour pouvoir intervenir plus rapidement, avoir justement des mécanismes plus adaptés, de l'amende forfaitaire délictuelle à l'intervention de vive force, parfois une réponse, qu'elle soit civile ou pénale, beaucoup plus rapide avec la justice de proximité et du temps libéré pour les magistrats.

Puis il y a le travail profond, immense, de rééducation. Et c'est pourquoi, le travail de notre éducation nationale. Là aussi ce que le Gouvernement, nous souhaitons faire pour insister sur ce point. Aider nos enseignants dans ce combat, continuer à mieux les former et les accompagner, permettre là aussi d'avoir un contact avec les familles, prévenir, mettre en place le service national universel ensuite, élément fondamental de l'unité de la nation. Ces jalons seront posés pour, en profondeur, continuer ce travail car si nous devons à court terme réagir avec l'autorité, il nous faut prévenir et combattre cette violence qui s'installe par un travail d'éducation en profondeur. Les deux sont à mener ensemble, là aussi. En parlant de cette transformation de nos sociétés, je veux ici avoir un mot tout particulier pour toutes celles et ceux qui nous viennent des Outre-mer où, dans plusieurs de nos territoires, nous avons des violences encore accrues ces derniers mois qui se sont installées.

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministre délégué aux Outre-mer ont pu aller au contact et de la Guyane en passant par la Martinique ou Mayotte, face aux situations inacceptables qui ont été vues afin de réagir vite, déployer des moyens supplémentaires et, là aussi, avoir des réponses inédites. Nous continuerons de les avoir sans rien céder là non plus. Nous aurons là aussi, vraisemblablement, à prendre des textes pour adapter aussi aux réalités nouvelles du terrain les actions que nous devons prendre. Au-delà de ce qui est ce sujet régalien plus profond qui est au cœur de notre action collective, il y a toutes les transitions qui sont, au quotidien, autant de tensions que vous avez à gérer. Je ne les citerai pas toutes, mais être maire aujourd'hui, c'est décider de la vie, du quotidien, de l'organisation de cités dans des moments où nous avons des transformations profondes de nos sociétés à vivre et à accompagner. Et je vous le dis avec force, nous gagnerons ce combat, mais il est plus difficile parfois que de bâtir un monde neuf.

Nous sommes en train collectivement, de faire la transition d'un ordre ancien à un ordre nouveau. C'est ça qui crée tant de tiraillements. La transition écologique et productive, la transition démographique, pour n'en citer que deux, sont des transitions profondes de nos sociétés que vous avez à vivre, à organiser et pour lesquelles nous avons ensemble à penser en quelque sorte une organisation de la nation et de la cité fondamentale, mais nous y arrivons.

La transition écologique est un combat essentiel. Nous avons pris des engagements internationaux. Les scientifiques nous ont éclairés. Nous savons ce que nous avons à faire. La France s'est engagée. Notre jeunesse nous le demande et c'est un combat d'avenir bon pour le pays, mais il bouscule à peu près tout ce qui fait notre quotidien. Et je le dis ici avec aussi beaucoup de conviction, cette transition, nous voulons la mener en continuant de réindustrialiser notre pays, en continuant de créer de l'activité productive comme nous l'avons fait ces cinq dernières années, et en continuant d'avoir un pays qui a une force agricole, industrielle, productive sans laquelle il n'y a pas de modèle social possible, de solidarité nationale et d'investissement et qui, dans le même temps, réussit à faire sa transition écologique. Pour ce faire, il faut que nous ayons une planification nationale. C'est ce qui a été décidé, elle est portée par la Première ministre avec à ses côtés plusieurs ministres qui vont la décliner dans les prochaines semaines et les prochains mois. Ils ont déjà largement commencé et qui va nous conduire sur le plan de l'énergie, sur le plan des transports, de la production, des déplacements, de l'habitat, de l'industrie, à mener un calendrier, des investissements et des changements. Et c'est ce que nous allons faire à vos côtés avec donc ce travail de planification qui ensuite se déclinera territorialement par des contrats.

Les régions joueront un rôle clé, mais les maires que vous êtes sont à la fin les acteurs clés de ces contrats que nous voulons être des réussites pour notre transition écologique. Et donc, au-delà des instruments qui existent déjà, c'est ce qui va maintenant se mettre en place avec des actions là aussi très concrètes, la mobilisation évidemment de tous nos opérateurs, l'Ademe et plusieurs autres, avec des projets très concrets comme beaucoup d'entre vous. On en a encore parlé cet après-midi du biogaz à la biomasse en passant par tant

d'autres.

Mais au fond, c'est un agenda à la fois de planification et de solutions très concrètes, comme les ministres l'ont lancé hier. Et les deux se réconcilient. La nation doit se donner un calendrier et des objectifs, le décliner territorialement en faisant confiance aux territoires, en donnant des financements et des moyens et ensuite, on doit permettre aussi d'innover au plus près du terrain et de partager les bonnes pratiques. Et c'est dans la réconciliation, de la planification et des bonnes initiatives que nous avancerons plus vite encore.

Mais au-delà du Fonds vert d'ores et déjà mis en place, c'est un ensemble de dispositifs de l'économie circulaire, des transports en passant, pour n'en citer qu'un et sans vouloir être trop longs ce soir, ce que nous voulons faire, par exemple sur la rénovation des écoles qui sera un point très important pour vous. Nous avons décidé dans ce contexte, de planifier, dans le cadre de la rénovation des bâtiments publics, un grand plan de rénovation des écoles, ce qui est à la fois pour l'investissement des collectivités est clé, ce qui pour réduire vos factures d'électricité et de consommation est clé, pour les écoles, lato sensu représente environ 30 % des consommations d'énergie de nos collectivités et ce qui est en particulier pour les communes dont le budget est parfois modeste, être un élément décisif pour pouvoir enclencher des travaux qui parfois sont attendus depuis tant et tant d'années parce que malgré toutes les dotations qu'on met en place, le reste à charge reste trop important pour déclencher les travaux.

Mais ce que je veux dire ici, c'est que tout ça va être mené avec un grand esprit de concertation par les ministres et la Première ministre, dans le cadre d'ailleurs de ce Conseil national de la refondation ou les maires ont un rôle clé et avec des solutions concrètes, et des choses que plusieurs d'entre vous poussent depuis des années et que beaucoup d'entre vous attendent depuis des années. L'École en est un exemple. L'économie circulaire et les déchets, on pourrait citer là aussi, la gestion de l'eau, les forêts. C'est un ensemble qui permet tout cela de continuer à investir. J'ai parfois moins gaspillé, moins consommé et donc avancé de manière plus efficace.

Dans ce contexte, parce que je vais cheminer avec vous ce soir - vous me connaissez, je suis plutôt d'un caractère direct - je sais qu'il y a souvent un élément d'inquiétude, c'est le zéro artificialisation nette dit Zan pour ceux qui auraient oublié ce que ça signifie dans le hit parade.

D'abord, tout ça est sorti de la Convention citoyenne et a été ensuite travaillé par les parlementaires et est sorti dans la loi. Ça part d'une bonne idée. Non, je le dis vraiment ! Je ne vais pas faire de la démagogie devant vous. C'est une très bonne idée. Au fond, elle correspond à ce que vous voulez faire, tous et toutes.

On a eu un modèle d'aménagement de notre territoire pendant les années 70, 80, 90 qui a été quoi ?

L'étalement. On a fait des zones commerciales, des zones d'activités en périphérie des villes. C'est ce qu'on a fait. On a fait les pavillonnaires, etc. et on a développé un modèle qui correspondait parfois aux préférences collectives, à ce qu'on avait en place, qui allait aussi avec un modèle qui était celui du low cost pour la grande distribution, qui était celui d'une autre façon de produire.

Il ne faut pas râler trop vite quand on nous a dit que ce n'est plus le bon modèle, parce que quand je vais dans vos communes, vous êtes les premiers à me dire : moi, je veux remettre du commerce en centre-ville. Moi je veux remettre de l'activité dans ma ville, elle a été complètement désertée. Mes deux rues principales, il n'y a plus une lumière qui tourne, il n'y a plus un commerce, c'est vrai ! C'est allé avec l'étalement. Donc l'idée de dire : on doit pouvoir se développer sans faire forcément de l'étalement, pas idiot.

Ensuite, dans toutes vos communes, vous avez des friches, friches industrielles pour ceux qui ont été balayés par le choc de la désindustrialisation, quand on est dans l'Est, les Hauts-de-France ou d'autres territoires, des friches parfois militaires, des friches de bâtiments publics qui vous empêchent d'aménager les choses. Donc, on a du territoire mal utilisé. Et pour nos équilibres de biodiversité et de climat, continuer à faire de l'étalement comme si rien n'était, mal utiliser notre territoire, c'est d'abord mauvais pour la biodiversité. On doit tous intégrer ça.

Ce n'est pas forcément très bon pour vos propres économies de réseau et autres et ce n'est pas non plus très bon pour la mobilité et les déplacements. Parce que si on amène les gens à habiter d'un côté, vivre de l'autre, ce n'est pas une bonne politique d'aménagement de nos espaces. Donc tout ça se tient à peu près.

Simplement, il faut qu'on arrive à faire cette transition. Donc d'abord, on a dit : on va prendre le temps de concerter et il ne faut pas qu'on ait une approche uniforme du zéro artificialisation nette.

D'abord, c'est aller deux fois moins vite d'ici 2030, ce n'est pas arrêter, aller deux fois moins vite d'ici 2030 et aller vers une neutralité à horizon 2050. Donc, ce n'est pas non plus : il n'y a plus de projet. On arrête tout, ce n'est pas du tout ça. C'est : on commence à changer les choses deux fois moins vite à horizon 2030, mais il y a des endroits où on n'a pas utilisé le foncier, il ne faut pas empêcher les projets.

Il y a des endroits où il y a des friches, on a mis le fonds friches, formidable succès, on veut continuer de le développer, on veut en mettre. Il y a des endroits où on est quasiment à saturation, on sait qu'il n'y a plus de

projet, il y a une vraie différence selon nos territoires, et c'est là où dans le travail qui va être fait dans les prochains mois, il faut regarder à quelle maille on le regarde. Si on le regarde à l'échelle de la région, tout change et on peut trouver des péréquations intelligentes, et on peut d'ailleurs tout à fait permettre de dire : on va réfléchir et travailler sur nos friches à certains endroits, libérer de la capacité à créer des projets dans d'autres, c'est une bonne approche. Il faut qu'elle soit territorialisée et différenciée. Voilà comment on l'abordera.

Ensuite dans les transitions, je vous rassure, je pourrais être beaucoup plus long sur tous les sujets, mais je vais essayer de courir à la cavalcade et puis surtout de partager du temps avec vous. Dans les autres grandes transitions, il y a la transition démographique qui est avec la transition climatique, l'immense autre défi qui est le nôtre et qui est au cœur de votre activité. On a ouvert tous ces chantiers dans le cadre d'actions du Gouvernement, des projets que j'ai portés et du Conseil national de la refondation. Qu'est-ce que c'est la transition démographique ? Elle est double pour vous toutes et tous.

D'abord, nos territoires ne vivent pas la même pression. Certains d'entre vous, leur problème, c'est de perdre des habitants. Pour cela de ne pas fermer l'école, de ne pas perdre un nouveau service public, de ne pas perdre le dernier médecin qui reste et autres. Et donc là, il faut des projets territoriaux, en quelque sorte de résistance, qu'on a commencé à développer depuis le grand débat, ce qu'on a fait sur le changement de pratiques sur les écoles : on a donné un rôle accru aux maires sur les classes.

Ce qu'on a fait en remettant du service public, les 2 000 Maisons France Services, c'est une réalité, la promesse faite et tenue. Et donc, on remet des forces vives sur le terrain ; et ce qu'on va continuer de faire sur beaucoup d'autres sujets, j'y reviendrai.

Puis de l'autre côté, vous avez des métropoles, qui elles ont une pression de population et qui ont des problèmes parce qu'elles ont parfois des charges de centralité, elles ont des problèmes de financement extrêmement importants, elles se retrouvent avec des difficultés pour gérer le transport collectif et on est tous en train de le voir, y compris dans le Grand Paris, le Grand Marseille. Toutes les métropoles vivent ça, je vois Monsieur le maire de Montpellier qui est là aussi, et donc ça n'est pas plus simple. Mais on a un déséquilibre, on le voit bien, qui se crée entre nos territoires, qui est la réalité de cette transition démographique à l'œuvre. Pour y faire face, il faut là aussi continuer la politique par projet qu'on a développée ces dernières années, mais acter d'avoir une vraie différenciation, là également de notre approche.

Différenciation sur le déploiement des services, différenciation sur la présence de l'Etat et sur les instruments qu'on met en œuvre. C'est pourquoi on continuera d'avoir justement sur les questions, par exemple de transports publics, des contrats par grandes métropoles, mais on continuera de déployer des outils qui sont de l'aménagement de territoires par projet. Et j'ose ce mot qui était devenu un peu ringard, mais qu'on a complètement collectivement réinvesti, d'Action cœur de ville. La petite ville de demain jusqu'à l'Agenda rural en passant par, justement, les contrats avec nos grandes métropoles, nous avons déployé un agenda avec vous très différent selon les réalités que vous vivez. Et je pense que c'est une bonne chose.

C'est pourquoi on a décidé de la deuxième génération d'Action cœur de ville. On va remettre 85 milliards d'euros sur des projets concrets, pour permettre là des choses très concrètes sur, en particulier, les accès de ville, les gares. C'est pour ça aussi qu'on assume de continuer à mettre plus de moyens dans l'Anru, qui est un élément clé pour l'ensemble des collectivités qui sont les vôtres. On est passé il y a un peu plus de 5 ans, de 5 milliards à maintenant 12 milliards de capacités de financement avec des projets très structurants. Et il faut continuer au fond de permettre aux élus que vous êtes, de porter des projets, d'avoir des projets qui correspondent à votre territoire et de nous mettre en situation face à cette transition démographique qui, de fait, est différenciée selon vos réalités, d'aider à porter ces projets de manière différenciée. C'est ce que nous avons fait. C'est ce que nous continuerons de faire avec là aussi un engagement public extrêmement fort et les financements que je viens d'évoquer qui seront confortés.

Et puis cette transition démographique, c'est aussi celle des différents âges de la vie. Je veux ici en dire un mot parce que je sais combien ça vous touche. La petite enfance qui est un élément clef de votre rôle et de votre action. Nous savons tous que nous sommes confrontés aujourd'hui à un manque de place, qu'elle soit collective ou individuelle. C'est en particulier vrai là où il y a justement cette pression démographique. Il manque dans notre pays environ 200 000 places en crèche ou d'assistante maternelle. Énorme problème pour permettre l'égalité femmes-hommes, pour nous permettre parfois d'aider au retour au travail de beaucoup de familles, de réussir l'un des combats, celui vers le plein emploi que nous voulons mener. Et donc, pour ce faire, ce chantier, nous devons acter qu'il faut lui donner des nouveaux outils.

C'est ce que nous avons lancé avec la concertation et je remercie vraiment toutes celles et ceux qui y sont associés pour pouvoir, dans les prochains mois, déboucher sur des solutions concrètes. C'est celui qu'on va poursuivre avec l'école et les différentes réformes que nous avons menées et que nous allons consolider, entre autres, la réforme du lycée professionnel qui vous touchera beaucoup et sur beaucoup de territoires. Et puis, pour faire un bond de génération, sans évoquer trop longuement France Travail qui va là aussi vous toucher et qui va nous permettre d'être plus efficaces collectivement entre ce que font nos communes avec les missions locales. ce que font parfois les départements. ce que font les régions de manière absolument essentielle et les

recettes, ce que font parfois les départements, ce que font les régions de manière essentiellement occasionnelle et les services de l'Etat, tout ça on va le mettre dans un collectif qui va être France Travail, qui va nous permettre d'être beaucoup plus efficace pour accompagner et former.

Évidemment, il y a la question du grand âge qui touche aussi beaucoup vos collectivités. On a fait 40 à 50 % du chemin sur le plan financier et organisationnel. Il nous faut là, finaliser le plan autonomie, pour nous permettre d'accompagner beaucoup mieux nos aînés, et nous permettre les formations, les recrutements nécessaires et de l'accompagnement à domicile en développant les formes intermédiaires d'accueil, béguinage, pension de famille pour celles et ceux qui ne sont pas totalement dépendants mais qui ont un besoin d'accompagnement, jusqu'à la transformation de nos EHPAD en des structures qui doivent être davantage médicalisées, où on doit améliorer le taux d'encadrement et d'accompagnement.

C'est un chantier immense auquel vous serez étroitement associés, avec évidemment tout particulièrement nos départements. Cette transition démographique, elle est aussi clé et c'est un des chantiers qui va structurer les prochaines années. Pour réussir tout cela, nous allons continuer d'avoir une action avec un cap national, des échéances et de territorialiser et différencier cette action. Je l'ai réévoqué à plusieurs reprises avec les instruments, mais c'est ce que nous allons faire à tous égards avec l'accélération de cette politique de déconcentration dont vous m'avez souvent entendu parler, en particulier depuis 2019.

C'est une réalité parce qu'on a déconcentré beaucoup de moyens et beaucoup de forces, du Trésor public en passant par le ministère de l'Intérieur et plusieurs autres, on va continuer à pousser tous les ministères à le faire. On a mis en place cette Agence nationale des collectivités territoriales qui permet, avec le Cerema d'apporter des compétences et des besoins d'ingénierie à beaucoup de vos communes, et je sais ô combien vous en avez besoin pour faire face aux projets ou aux difficultés du quotidien. Il faut aller encore plus vite et plus fort, mais il faut mettre beaucoup plus de ces forces sur le terrain.

C'est pourquoi on va accélérer la déconcentration. On va mettre en place ces 200 brigades nouvelles de gendarmerie. On va accélérer le déploiement de notre justice de proximité. Nous allons continuer, de l'Education nationale à la Santé en passant par beaucoup d'autres chantiers, de déconcentrer les moyens et nous allons également, sur ce volet-là, poursuivre le travail qui est fait avec les maisons France Service et la création de 35 nouvelles sous-préfectures.

Cet ensemble, c'est un ensemble inédit depuis des décennies de retour sur le terrain de l'État, et de se dire on a besoin de beaucoup plus d'accompagnement, de solutions aux côtés des élus et de la population que de directives conçues à Paris qui sont à appliquer. Je prêche des convaincus, j'en ai conscience. Mais c'est un changement, là aussi, d'habitudes, un changement parce que si on regarde ce qui s'était fait durant les 20 à 30 ans passés, on avait plutôt réduit progressivement à chaque fois l'état local. Et on avait plutôt consolidé la complexité des règles nationales. C'est l'inversion que nous faisons. Et à cet égard, par rapport à cette territorialisation de notre action, je veux insister, je finirai là-dessus, sur deux chantiers essentiels à mes yeux, l'école et la santé.

Nous l'avons mis au cœur de ces conseils nationaux de la refondation locaux et il y a en ce moment, partout dans vos communes, des travaux qui sont en cours autour de l'école et de la santé, avec au fond des objectifs simples. Comment on fait face aux problèmes de mon hôpital, que ce soit un C.H.U. ou un hôpital périphérique de proximité et des déserts médicaux qu'on est en train de vivre ? Et comment on fait face aux problèmes de fermeture des classes ou d'enseignement et de réalisation justement... et enfin de résultat pour mes élèves que je sois dans une commune très rurale ou dans un urbain en difficulté. Ce que nous sommes en train de faire et ce qui sera fait dans les prochains mois à travers ces conseils nationaux de la refondation territoriaux sur l'école et la santé et auquel je vous invite à prendre un rôle essentiel, vous êtes au cœur de ces derniers, c'est un travail de refondation par le terrain. Ce ne sont pas des concertations.

Je ne vous demande pas votre avis sur les sujets. Je vous demande de proposer une feuille de route. Les services de l'Etat sont en appui et à l'issue de ce travail, c'est sur plusieurs années que nous déciderons une déclinaison des actions. Et donc l'objectif, c'est que nous ayons derrière des solutions concrètes qui soient décidées sur ces deux sujets essentiels : qu'est-ce qu'il nous faut sur tel territoire ? Le financement d'une maison de santé, le financement peut-être d'un professionnel, le paramédical, d'un professionnel administratif ici, attirer telle ou telle chose. C'est un âge de notre solution qui ne se décline que localement, sur la santé comme sur l'école.

Sur l'école, nous l'avons testé avec Marseille en Grand. On a vu à quel point école par école les solutions sont différentes. Et mon objectif à travers cela, c'est de vous mettre en situation de faire ce que vous demandez depuis des années. Nous tenons tous à la force de l'unité de notre Etat, de l'égalité qu'il apporte, mais nous voulons des solutions différenciées car vos écoles comme vos médecins ou vos hôpitaux ont des situations profondément différentes.

Soyez les artisans de ce changement avec les professionnels de santé et d'éducation. J'ai demandé aux services de l'État d'être là en soutien pour qu'une feuille de route en découle avec des engagements financiers, une évaluation qui se fera tous les ans et une stratégie sur plusieurs années qui nous permettra d'agir de concert. Car ma conviction, c'est qu'il faut redonner de la liberté sur le terrain, du sens d'actions aux élus que vous êtes,

comme celles et ceux qui agissent sur ces sujets, au-delà des moyens que nous avons déjà mis en œuvre.

Voilà quelques-uns des sujets que je voulais ici évoquer. Je ne serais pas plus long, mais, vous l'avez compris, sur ce Conseil national de la refondation, j'attends vraiment votre participation. Saisissez-vous de cela. C'est un instrument de révolution. Ceux qui veulent mener la révolution doivent se saisir de cet instrument. Ceux qui ne veulent pas s'en saisir ne peuvent pas venir se plaindre ensuite. Ils auront la même règle, la règle des autres. Les libertés données, nous avancerons en confiance.

Enfin, nous aurons à partir de l'année prochaine des chantiers importants que nous travaillerons avec l'ensemble des associations d'élus. Nous avons eu l'occasion de l'évoquer en septembre dernier avec nos parlementaires. Ce sont évidemment les chantiers de refondation institutionnelle, de décentralisation qui sont importants, mais avec une logique pour moi claire sur ce sujet. Je dis ça parce que d'ailleurs un silence s'installe quand on parle de ce sujet. La décentralisation, c'est le mot depuis des décennies qu'on emploie, quand on veut séduire les élus locaux pour régler des problèmes. Et l'expérience montre que la décentralisation n'a jamais réglé aucun problème.

Je vous le dis avec beaucoup de force, ce qui règle, c'est quand les gens coopèrent. Si la décentralisation de la Petite enfance avait réglé le problème, nous le saurions. Si la décentralisation du handicap, l'aide économique, les transports avait réglé le problème, nous l'aurions vu. Nous n'avons pas fait souvent de vraies décentralisations dans notre pays. On a partagé des compétences qui ont été insuffisamment transférées. Je suis favorable sur beaucoup de sujets à transférer : la responsabilité, les financements et le pouvoir normatif. Mais ce qui veut dire que quand une compétence est transférée, qui est responsable jusqu'au bout ? Et après un peu plus de 5 ans, à la place où je suis, je peux vous dire que dans notre pays, aucun de nos compatriotes pense qu'une seule compétence est de décentraliser. Parce que dès qu'il y a un problème et parfois même les élus à qui on les a décentralisés jouent ce jeu aux côtés de nos compatriotes. Ils se retournent vers l'Etat et disent c'est lui ou c'est eux. Donc la décentralisation, ça marche. Si on a la compétence, la responsabilité, le pouvoir normatif et le financement. Et s'il y a une responsabilité que les gens se disent « quand je vote à telle échéance, c'est pour cette question-là », c'est cette personne-là et son équipe qui en sont seuls responsables et ils en ont la responsabilité intégrale et ils ne peuvent s'en dédire en quelque sorte à personne d'autre.

A cette aune-là, on peut avoir une démocratie heureuse et j'en suis. À l'aune des transferts de compétences partiels ou en quelque sorte, il y aurait la possibilité de couper des rubans et de partager des financements. Et vous, maires de France, qui avez, je le rappelle, une clause de compétence générale et qui, quand on parle de décentralisation, êtes au fond les moins touchés de l'affaire. Parce que vous, les compétences, vous les avez toutes. Vous voyez bien ce que je veux dire puisque vous ne pouvez jamais vous défausser. Et donc, ce débat, il faut qu'on l'ait en profondeur. Mais ça veut dire qu'il faut qu'on change le cadre. Ce n'est rien moins que ça que nous devons faire. Au premier semestre de l'année prochaine dans les travaux de conception collective et de réforme institutionnelle.

Voilà. Je ne veux pas être plus long. Maintenant, je veux passer du temps avec vous et à vos côtés. Je voulais vous dire en tout cas, en vous recevant ce soir, ma confiance, ma reconnaissance, mais surtout en vous disant que vous êtes au cœur de toutes les crises et les transitions du pays que nous tiendrons et nous tiendrons ensemble parce que tant que je serai ici avec le Gouvernement de la France que vous avez, nous serons à vos côtés.

Vive la République et vive la France.